



## Négos 2010, c'est vraiment parti !

À la veille du dépôt de nos demandes salariales, le jeudi 29 octobre, une quarantaine de membres du SPECA s'est rendue en autobus pour participer au grand rassemblement festif du Front commun au CEPSUM qui mobilisa plus de 6 000 employés du secteur public de toutes allégeances syndicales. C'est dans un centre sportif bondé et survolté, après un magistral cours d'économie 101 sur des airs de hip-hop servi à la manière des Zapartistes, que les divers porte-parole du Front commun ont clairement souligné la détermination de leurs membres à améliorer les conditions des employés du secteur public, et ce, au bénéfice de toute la population du Québec. Ils ont également marqué l'importance pour les membres de ce Front commun historique de se rendre au bout de cette négociation tous ensemble parce qu'on n'avait tout simplement pas le choix : les leçons de l'échec de la négociation de 2005 sont là pour nous le rappeler.

Le lendemain matin, nous étions encore beaucoup plus nombreux à dresser notre ligne de piquetage devant le Collège pour souligner le dépôt de nos demandes sectorielles et de table centrale. En après-midi, à l'instar de tous les syndicats du secteur public, chacun dans nos établissements respectifs, nous avons organisé une bruyante et très remarquée parade composée des membres de tous les syndicats du personnel du Collège pour déposer au directeur général nos demandes sectorielles et présenter **La déclaration de négociation** que nous avons reproduite dans le présent numéro. Ces événements marquent officiellement le lancement des négociations du plus large et, nous l'espérons tous, du plus solide Front commun de l'histoire des négociations du secteur public.

Grand rassemblement du Front commun  
au CEPSUM le 29 octobre 2009



**Ensemble pour les services publics**  
**Ensemble pour l'amélioration**  
**de la tâche enseignante**

### ...SOMMAIRE...

– La déclaration de négociation.....	2
– Nouvelles de la FNEEQ .....	4
– Enseigner au cégep .....	5
– Compte rendu du Conseil Central du Montréal Métropolitain.....	7

# NÉGOS 2010 FRONT COMMUN

## Ensemble pour les services publics



### LA DÉCLARATION DE NÉGOCIATION

Aujourd'hui, le 30 octobre 2009, partout à travers le Québec, nous sommes 475 000 travailleuses et travailleurs des secteurs public et parapublic unis en Front commun à vous faire part de notre détermination à obtenir une vraie négociation menée avec bonne foi et diligence. Nous nous attendons à la même chose de vous.

Nous sommes des travailleuses et des travailleurs de la santé et des services sociaux, de l'éducation, de la fonction publique et des organismes gouvernementaux.

Chaque jour, nous sommes là pour soigner, enseigner, conseiller et aider les citoyennes et les citoyens du Québec et nous sommes fiers de cet engagement soutenu envers la population.

Nous voulons des conditions de travail décentes pour assurer le maintien de la qualité et de l'accessibilité des services publics sur l'ensemble du territoire québécois.

...

Mais voilà, nous sommes inquiets.

Nous sommes inquiets pour l'avenir, car nos conditions de travail sont de plus en plus difficiles et il y a, dans plusieurs secteurs, de réels problèmes à attirer la relève et à retenir la main-d'œuvre.

Nous sommes inquiets, car nos conditions salariales sont souvent inférieures à celles du secteur privé et plusieurs préfèrent travailler ailleurs plutôt que de servir les citoyennes et les citoyens du Québec.

Nous sommes inquiets et nous craignons une perte d'expertise nécessaire à maintenir des systèmes de santé et d'éducation ainsi que des services gouvernementaux performants qui font la renommée du Québec.

Nous sommes inquiets des compressions budgétaires et des réductions de services qui entraîneraient une baisse de leur qualité et de plus grands risques pour la sécurité de la population.

Ces inquiétudes nourrissent encore davantage notre détermination à faire en sorte que ces négociations nous permettent de renouer avec l'enrichissement et de donner de l'oxygène à nos services publics.

...

Nous sommes fiers de travailler dans les services publics et de donner le meilleur de nous-mêmes.

Nous sommes fiers et nous considérons qu'un tel investissement collectif rapporte à toutes et tous : il ne s'agit pas seulement d'une dépense dans le budget de l'État.

Chaque jour, nous faisons preuve de solidarité envers les citoyennes et les citoyens du Québec et nous considérons que de graves injustices surgissent lorsqu'une région ne bénéficie pas de tous les services publics auxquels elle a droit.

En cette période économique difficile, nous sommes celles et ceux qui empêchent que le pire n'arrive en donnant des services, peu importe le statut social ou économique des personnes que nous aidons.

...

Il est plus que temps que l'État valorise nos professions et nos métiers à leur juste valeur.

Nous voulons l'amélioration de nos conditions de travail et de nos conditions salariales pour attirer la relève et retenir l'expertise.

Nous voulons de meilleures conditions de travail pour pouvoir relever le défi de donner des services publics de qualité et assurer leur pérennité.

Nous voulons l'amélioration de nos conditions salariales pour maintenir notre pouvoir d'achat et aussi soutenir l'activité économique.

Nous voulons une convention collective négociée, sans prolongation et sans imposition.

...

Aujourd'hui, le 30 octobre 2009, partout à travers le Québec, nous voulons nous faire entendre et nous voulons récupérer notre droit de négocier.

Aujourd'hui, le 30 octobre 2009, partout à travers le Québec, nous sommes 475 000 unis en Front commun, tout disposés à mener ces négociations avec bonne foi et diligence. Nous espérons qu'il en sera de même pour nos vis-à-vis.

Aujourd'hui, nous sommes **ENSEMBLE POUR LES SERVICES PUBLICS** et nous le serons jusqu'à un règlement satisfaisant.



**Piquetage le vendredi 30 octobre 2009 au matin**



**Dépôt par tous les syndicats à la direction générale de nos demandes sectorielles et présentation de la Déclaration de négociation**



# Nouvelles de la Fédération

Parmi les 17 syndicats formant la FAC, 11 ont décidé de rejoindre la FNEEQ, regroupant environ 82 % des membres de cette fédération syndicale. Voici la liste de ces syndicats :

- ◆ Syndicat du personnel enseignant du Centre d'études collégiales en Charlevoix (SPECECC) ;
- ◆ Syndicat des professeurs du Collège de Rosemont ;
- ◆ Syndicat du personnel enseignant du cégep de Jonquière (SPECJ) ;
- ◆ Syndicat des enseignantes et enseignants du cégep de l'Abitibi-Témiscamingue ;
- ◆ Heritage Faculty Association ;
- ◆ Syndicat des enseignantes et des enseignants du cégep André-Laurendeau ;
- ◆ Syndicat des professeurs du Collège Dawson ;
- ◆ Syndicat des professeurs du Collège Vanier ;
- ◆ Syndicat des professeurs du Centre d'études collégiales Baie-des-chaleurs ;
- ◆ Syndicat des professeurs du Collège de Lionel-Groulx en 2008 ;
- ◆ Syndicat des professeurs du Collège de Valleyfield en 2006 ;

La FNEEQ représente donc maintenant environ 84 % des effectifs enseignants de niveau collégial.

Les autres syndicats de cette fédération ont décidé, quant à eux, de se rallier à la Fédération des enseignantes et enseignants de Cégep (FEC-CSQ).

## Le regroupement cégep des 15 et 16 octobre dernier

L'ordre du jour de ce dernier regroupement a été passablement chargé. Le point principal en était, bien entendu, le

retour de consultation des assemblées locales sur le cahier de demandes sectorielles. Les demandes ciblées sur lesquelles nous avons votées, à Ahuntsic, le premier octobre dernier, ont reçu l'assentiment d'une très forte proportion des membres des différents syndicats. Parmi les amendements souhaités par certains de ces syndicats, il n'y en a finalement que deux qui ont été retenus :

- ◆ L'ajout des techniques lourdes de la santé aux techniques de soins infirmiers dans les considérations qui doivent être apportées aux stages à supervision directe ;
- ◆ L'allocation d'un ETC pour fins de coordination départementale pour chaque 17 ETC alloués à l'enseignement.

Les discussions ont aussi porté sur des raffinements aux objectifs déjà énoncés dans le cahier de demandes initial. Le protocole de libération de notre comité de négociation a finalement été agréé, tenant compte de l'ajout de nouveaux syndicats dans nos rangs. Enfin, le plan d'action se met en place progressivement avec le dépôt des demandes de Front commun et le dépôt des demandes sectorielles étant prévus pour le 30 octobre. Des activités de visibilité FNEEQ et Front commun sont prévues pour cette date.

L'ordre du jour comportait aussi une foule de points d'information sur les suites du mémoire déposé par la FNEEQ sur la gouvernance, sur les risques de pandémie (grippe A(H1N1)), sur le dossier des petites cohortes, etc. Nombre de ces dossiers sont récurrents et nous aurons sûrement l'occasion d'en entendre à nouveau parler.

L'équipe de vos représentants au Regroupement Cégep.



## Comité école et société FNEEQ

# Enseigner au cégep

Les syndicats d'enseignantes et d'enseignants de cégeps de la FNEEQ se préparent, au cours des prochains mois, à une négociation considérée comme cruciale pour l'avenir de la profession enseignante au collégial. En période de sortie de crise, au moment où il apparaît que le gouvernement envisage de s'entêter dans la voie du « moins d'État », cette négociation prend une dimension politique encore plus importante qu'à l'habitude. Depuis déjà de longues années, les profs des cégeps luttent pour la valorisation d'une profession dont les conditions d'exercice ne cessent de se détériorer.



## Cri du cœur de l'un d'entre eux.

### DE L'ACCEPTATION GLOBALE...

Beaucoup, parmi nous, se préparent à renégocier une convention collective adoptée sous décret en 2005. Au cours des décennies précédentes, nous avons dû accepter de nombreux reculs quant à nos conditions de travail : peu à peu, la tâche s'est alourdie, notre salaire a diminué proportionnellement au coût de la vie et la précarité de nos emplois s'est accrue.

Le travail des enseignantes et des enseignants au collégial n'est plus le même.

- ◆ Dans le langage de la partie patronale, la tâche a « évolué ». Elle ne s'est pas alourdie, elle s'est « complexifiée » ! Langue de bois, quand tu nous tiens... Dans le jargon, on parle de : « L'élargissement du cadre de référence de la pratique de la profession enseignante à d'autres dimensions, notamment la participation à la gestion pédagogique, la contribution au développement institutionnel, la recherche, le perfectionnement, la production de matériel didactique et le service à la collectivité »<sup>3</sup> ...
- ◆ Il en est de même pour la mission éducative des cégeps qui s'est « élargie à d'autres activités telles l'élaboration et la réalisation de projets d'innovation technologique, d'études et de recherches en pédagogie ; la mise en œuvre de programmes de coopération dans le domaine de l'enseignement collégial ; l'implantation de technologies nouvelles

et leur diffusion ; la participation au développement de leur région. »<sup>5</sup>

- ◆ La réforme Robillard (1993) a généralisé l'approche programme, qui impose à chaque enseignante et enseignant une gestion des contenus minimaux et des plans de cours communs, la mise en place d'une « transférabilité » et d'un « arrimage » entre les pratiques. S'y ajoutent, depuis 2002, la production de plans et rapports liés aux services professionnels rendus et l'obsession de la hausse des taux de réussite. Collectivement, il faut ajouter la dimension consensuelle qui « requiert de la fluidité dans les communications et une interaction importante entre toutes les personnes concernées par la gestion de programmes. »
- ◆ Il devient nécessaire de s'adapter « aux besoins et aux caractéristiques d'une population étudiante de plus en plus hétérogène ce qui diversifie les besoins en matière de formation et d'encadrement. »
- ◆ Il faut intégrer au travail des enseignantes et enseignants les TIC, non seulement en termes de pédagogie et de formation continue, mais aussi dans la gestion au quotidien de la quantité phénoménale d'informations et de communications émanant de toutes parts. ➔



➔ ➔ Suite de la page 2

- ◆ Ces ajouts n'étant pas intégrés dans le calcul de la charge individuelle, les conséquences (pour notre profession et pour nos étudiants) s'accumulent. Mais ce n'est pas tout.

### **Est-ce que j'accepte que les décisions qui influencent les conditions dans lesquelles je dois exercer ma profession soient prises sans consultation réelle des enseignantes et des enseignants?**

Depuis la création des cégeps, les enseignants ont toujours dû se battre pour que leur point de vue soit considéré dans les décisions qui concernent l'enseignement et leurs conditions de travail. Or, de plus en plus de décisions sont prises sans réelle consultation tant au niveau du MELS, de la Fédération des cégeps qu'au niveau local.

Cela va de la restructuration des programmes et des cours par objectifs et compétences, passe par des objectifs chiffrés de réussite, par l'évaluation des enseignements (des enseignantes et des enseignants!), par le faible pourcentage des transferts fédéraux (seulement 10% de 70 M\$) alloués à la mission première des cégeps, soit l'enseignement, ainsi que par des conditions de travail déterminées par décret sans possibilité d'utiliser des moyens de pression (loi 142).

### **Est-ce que j'accepte que l'éducation soit de plus en plus instrumentalisée pour répondre prioritairement aux besoins immédiats du marché du travail?**

C'est pourtant ce qui est en train de se passer.

Par les projets de loi 38 et 44, où le gouvernement veut modifier la composition des conseils d'administration afin que le point de vue des enseignants ait moins d'importance que celui des gens provenant de l'extérieur de l'institution (des gens d'affaires notamment), sous prétexte que ceux-ci seraient plus objectifs et compétents pour administrer un collège ou une université.

Par la place et le rôle, qui s'amplifient constamment, de l'entreprise privée dans l'éducation.

Par la mise de l'avant d'une conception de l'éducation assimilable à un service «privé» où le «client» est roi et où prévaut le principe de l'utilisateur – payeur.

Par des cégeps en compétition entre eux pour attirer un plus grand nombre d'étudiantes et d'étudiants, et dans lesquels les enseignantes et enseignants sont sollicités afin de faire la promotion de leur programme et de leur établissement.

### **Est-ce que j'accepte que ma profession, comme l'éducation en général, soit de plus en plus dévalorisée?**

Le salaire des enseignantes et des enseignants, qui représente aussi la valeur attribuée à leur travail, baisse continuellement par rapport au coût de la vie. En comparaison, selon les études du MELS, le salaire moyen des enseignants des collèges ontariens est au moins 20% supérieur à celui des enseignants du collégial!

Contrairement aux préjugés véhiculés, l'emploi dans les cégeps est souvent précaire. Environ 40% des enseignantes et des enseignants du collégial n'ont aucune sécurité d'emploi.

### **... AU REFUS GLOBAL?**

Le portrait n'est pas rose et les choses ne changeront pas d'elles-mêmes. Suite à ces considérations, une première question se pose : accepterons-nous d'autres reculs? C'est à chacun de nous d'y répondre.

Si nous répondons par la négative, quels moyens sommes-nous prêts à prendre pour défendre le respect de notre profession et la revalorisation réelle de l'éducation au Québec? Quel prix sommes-nous prêts à payer? Nous devons dès maintenant y réfléchir, en discuter et nous organiser.

Collègues, il est peut-être temps de nous lever tous ensemble, de prendre la parole et de passer à l'action.

1 «Enseigner au collégial... Portrait de la profession», Étude du Comité paritaire, mars 2008, p. 10

2 Idem, p. 28

3 Idem, p. 16

4 Idem, p. 16

5 Idem, p. 11

## Conseil Central du Montréal Métropolitain

# Compte rendu de l'assemblée générale du 7 octobre 2009

Outre la mise à jour des négociations dans le secteur public, des prochaines élections municipales, il a été question du conflit qui sévit au Honduras depuis le mois de juin dernier. Deux camarades sont venus témoigner de la situation plus qu'inquiétante que vit le pays.



## Retour en arrière :

Le 28 juin dernier, Manuel Zelaya, président du Honduras a été arrêté par des militaires. Zelaya était sur le point d'organiser une consultation populaire à caractère référendaire malgré l'opposition de l'armée, de la Cour suprême et du Parlement, ayant jugé le scrutin illégal. Il a été conduit de force par les militaires au Costa Rica.

Alors que Barack Obama se disait «très préoccupé» de cette situation, le président socialiste de Bolivie, Evo Morales, lui, dénonçait le «coup d'État» tout comme la présidente de l'Argentine, Cristina Kirchner qui qualifiait celui-ci de «retour à la barbarie».

Zelaya, conservateur élu en 2006 pour un mandat de quatre ans non renouvelable, avait effectué un net virage à gauche, comme Evo Morales en Bolivie ou encore Hugo Chavez, au Venezuela, soulevant ainsi la colère des entrepreneurs privés. Les électeurs du 28 juin, avaient été convoqués pour «ouvrir la voie à une révision de la Constitution», ce qui lui aurait permis de briguer un deuxième mandat le 29 novembre 2009.

L'exemple «Chavez» prenant de l'extension en Amérique centrale, il est facile de comprendre que l'oligarchie du pays, ainsi que les nombreuses entreprises américaines – pensons à la United Fruit Company, «véritable État dans l'État» – se soient vues menacer par *El Poder ciudadano*, *Le Pouvoir Citoyen*. Le fait que Zelaya ait été le seul gouvernement ayant donné plus de pouvoir au peuple et aux syndicats depuis les trente/quarante dernières années explique à lui seul le putsch. À ceci, s'ajoutent la réforme du système de retraite des membres de l'armée et ses actions contre la corruption au sein de son gouvernement.

Il semblerait que les entrepreneurs privés du pays – qui contrôlent les médias – aient été en contact avec l'élite militaire et ainsi favorisé le putsch. Et comme l'oligarchie du pays contrôle la majorité des médias et que les quelques médias libres sont censurés, à l'heure actuelle, seules *Radio Globe* et *Radio Progreso* (radios communautaires) laissent filtrer via le Net des informations relatives à la situation que vit le peuple Hondurien.

Depuis, une véritable résistance nationale menée par tous les mouvements sociaux s'est organisée et ne cesse de combattre.

Le retour de Zelaya le 28 septembre dernier, dans le plus grand secret a réuni des milliers de Honduriens manifestant leur soutien au président réfugié dans l'ambassade du Brésil à Tegucigalpa. Malgré le couvre-feu sévère des dernières semaines – 16h à 7h – le contrôle de tous les médias dont le contenu nuirait au président de facto du Honduras, Roberto Micheletti, le peuple continue la résistance. Même si la communauté internationale a dénoncé le coup d'État, notre gouvernement de droite – et c'est un euphémisme – de son côté, ne veut pas se prononcer clairement contre! Nos camarades nous demandent donc de faire pression auprès de chaque membre des syndicats afin de faire appel à nos représentants fédéraux pour que le premier ministre Harper admette le caractère non légitime du coup d'État.

La répression de la résistance nationale soulève de nombreuses inquiétudes, et comme la délégation envoyée par les États-Unis n'a absolument rien changé à cette répression, on peut sans peine craindre le retour d'une dictature au Honduras. Les événements de 1973 au Chili, seraient-ils en train de se reproduire en Amérique centrale aujourd'hui? Les américains ayant échoué avec Chavez au Venezuela, la lutte des peuples d'Amérique centrale qui ont eu à lutter depuis des décennies contre des dictatures faisant fi de tous les droits humains aura-t-elle été vaine? La lueur d'espoir que ces batailles a permis de laisser filtrer n'aura-t-elle été que lueur éphémère... Le pire est à craindre si nous n'intervenons pas!